

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION OBERION

La société VM France a conçu et développé une application innovante qui comprend un outil de gestion de contenu permettant à une marque (ci-après le Client) de communiquer avec ses propres clients. Cette application est commercialisée sous la marque OBERION.

Les présentes Conditions Générales d'utilisation (ci- après les CGU) s'appliquent entre la société VM France, société par actions simplifiée au capital de 329.893 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n°798 076 725, dont le siège social est situé 20 rue Joseph Serlin, 69001 Lyon (ci-après dénommée VM France) et le Client.

L'application OBERION peut être commercialisée soit directement par VM France ou par ses partenaires agréés (ci-après Partenaires), dont la société ATS.

Quel que soit le mode de commercialisation de l'Application, les présentes CGU sont indissociables de l'application OBERION et sont pleinement applicables au Client et à l'Utilisateur.

Le Client a choisi d'utiliser l'Application OBERION notamment grâce aux informations précontractuelles de nature technologiques et commerciales qui lui ont été communiquées par VM France ou par un Partenaire et qu'il reconnaît avoir reçues.

### Sommaire

1. DEFINITIONS
2. MODALITES D'APPLICATION DES CGU
3. OBJET DE L'APPLICATION ET PRESENTATION DES SERVICES
4. ADAPTATION - ACCES A L'APPLICATION – HEBERGEMENT – SECURITE
5. CONDITIONS FINANCIERES
6. PROPRIETE INTELLECTUELLE
7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
8. GARANTIES – RESPONSABILITE
9. RESILIATION
10. FORCE MAJEURE
11. DISPOSITIONS GENERALES
12. LITIGES – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

### ANNEXES TECHNIQUES

## I.DEFINITIONS

Pour l'interprétation des CGU, les termes et expressions ci-dessous auront les significations décrites, qu'ils soient au pluriel ou au singulier, avec une majuscule ou sans.

- **Adaptation**, désigne les opérations de personnalisation de l'Application pour les besoins du Client portant, notamment, sur l'écran de lancement, les paramètres, les templates, la navigation, les types de contenus. L'adaptation est un Service réalisé pour

l'installation de l'Application au sein du système d'information du Client puis au titre de la maintenance, en cas d'évolution demandée par le Client. Le Client définit un cahier des charges compatible avec les fonctionnalités et avec les spécificités de l'Application. Une fois que le cahier des charges est validé par chaque partie, les conditions sont récapitulées sur un bon de commande qui doit être validé par VM France.

- **Anomalie**, désigne un dysfonctionnement de l'Application reproductible par VM France qui empêche son utilisation conformément à la Documentation. Les Anomalies sont analysées selon leur criticité et décrites à l'annexe technique « Services de maintenance ». Une Anomalie peut être corrigée par une solution de contournement, quelle que soit sa criticité.
- **Application**, désigne l'application logicielle « OBERION » conçue, fournie, maintenue et qui est la propriété de VM France. L'Application comprend des Contenus, des logiciels, des programmes, des outils (de programmation, de navigation, ...), des bases de données, des systèmes d'exploitation, des Interfaces, la documentation et tous autres éléments et services qui la compose ainsi que les mises à jour et les nouvelles versions (ci-après la maintenance) qui peuvent être apportées à l'Application par VM France. La liste et la nature des fonctionnalités peuvent être modifiées par VM France. Sauf modification justifiée par des droits de propriété intellectuelle, VM France s'engage à ne pas altérer la qualité et les fonctionnalités de l'Application utilisées par le Client. L'Application ne peut être utilisée qu'avec une licence concédée par VM France ou par un Partenaire.
- **Base de Données**, désigne un recueil de Données disposées de manière méthodique et individuellement accessibles par des moyens électroniques. La base de données est composée de la structure qui appartient à VM France et de Contenus, dont les Données du Client qui appartiennent à ce dernier.
- **Client**, désigne la personne morale qui souhaite bénéficier de l'Application pour présenter son activité, ses services, ses produits auprès de ses propres clients. Désigne également une personne morale qui n'est pas un Partenaire de VM France qui intervient en qualité d'intermédiaire et qui commercialise l'Application à ses propres clients. Dans tous les cas, les GCU sont applicables à cet intermédiaire et à ses clients dont les coordonnées doivent être communiquées à VM France pour bénéficier de l'Application et des Services.
- **Connexion internet**, désigne les moyens informatiques (matériels et autres), les réseaux et supports de communication (lignes téléphoniques, fibre optique, hertzien, satellitaire ou autres) permettant d'échanger des informations.
- **Contenu du Client**, désigne, sans que cette liste soit limitative, le contenu éditorial, les dessins, les schémas, les illustrations, les images, les photographies, les chartes graphiques, les marques, les logos, les sigles, les dénominations sociales, les œuvres audiovisuelles, les œuvres multimédias, les contenus visuels, les contenus audio et sonores, ainsi que tout autre contenu provenant du Client qu'il transfère dans l'Application.
- **Documentation**, désigne la description des fonctionnalités de l'Application qui est détaillée dans le document commercial et technique présenté et remis au Client.

- **Données**, désigne toutes les informations, éléments de quelque nature qu'ils soient (films, photos, textes, etc...). Les Données restent la propriété de chaque partie dont elles proviennent.
- **Données à caractère personnel**, désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, une adresse physique, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, une adresse IP.
- **Etudes**, désigne toutes analyses, spécifications, rapports, documents, dossiers de paramétrage, plans, dessins, procédés de calculs, modèles informatiques, d'une façon générale, tout travail écrit, réalisé par VM France en avant-vente ou dans le cadre du Contrat et formalisé pour un support. Le POC (proof of concept) est une Etude.
- **Formation**, désigne le service de formation du Client pour l'utilisation de l'Application délivrée par VM France. Les conditions sont décrites à l'annexe technique « formation ».
- **Hébergement**, désigne l'hébergement de l'Application et des Données. Les conditions techniques de l'hébergement sont décrites dans l'annexe technique « hébergement ».
- **Interface**, désigne, notamment, une page web, des pages de sites appartenant à un portail ou des pages exposées sur un mobile et comportant un certain nombre de fonctionnalités web permettant des interactions avec un Utilisateur. Les Interfaces peuvent être développées par VM France ou par le Client.
- **Maintenance**, désigne les Services de maintenance corrective, préventive et évolutive de l'Application réalisés par VM France, à l'exclusion de la maintenance des logiciels qui composent l'Application et qui est réalisée par les éditeurs tiers, selon leurs propres conditions.
- **Matériels**, désigne les tablettes livrées avec l'Application, les connecteurs, les périphériques et les éventuels composants électroniques qui sont nécessaires pour le fonctionnement de l'Application.
- **Marques**, désigne la marque OBERION enregistrée par VM France pour désigner l'Application ainsi que toutes les autres marques déposées par VM France et celles déposées par le Client sous lesquelles chacun commercialise ses produits et ses services.
- **Services**, désigne les services proposés par VM France pour l'utilisation de l'Application, tels que l'aide à l'installation, l'hébergement, la formation, l'assistance technique et la maintenance de l'Application. La nature des Services peut être modifiée par VM France.
- **Support**, désigne les modalités de réalisation des Services de maintenance.
- **Utilisateur**, désigne la personne physique ou morale qui utilise l'Application. Le Client doit informer l'Utilisateur des conditions d'utilisation de l'Application telles qu'elles sont détaillées dans les présentes CGU. Le Client est responsable, à l'égard de VM France, du respect des conditions d'utilisation de l'Application par l'Utilisateur.

## II. MODALITES D'APPLICATION DES CGU

Les CGU définissent les conditions dans lesquelles le Client est autorisé à utiliser l'Application et à accéder aux Services associés dans la limite des droits acquis par le Client. L'Application est accessible en mode Saas (Service as a Software).

Les relations entre VM France et le Client sont régies exclusivement par les CGU qui peuvent être complétées par des conditions particulières, à l'exclusion de toutes conditions générales d'achats ou autres provenant du Client.

Les CGU applicables sont celles en vigueur à la date de la livraison de l'Application au Client.

VM FRANCE se réserve le droit de modifier, à tout moment, tout ou partie des dispositions des CGU afin de les adapter aux évolutions des fonctionnalités et des Services, aux évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux Services. VM France informera le Client par tout moyen. VM France invite le Client à manifester ses éventuelles observations sur une nouvelle version dès sa réception. La version la plus récente des CGU peut être consultée librement par le Client à tout moment sur le site [vmfrance.net](http://vmfrance.net) et à l'adresse « [www.oberion.paris](http://www.oberion.paris) » dans la rubrique « CGU OBERION ».

### **III. OBJET DE L'APPLICATION ET PRESENTATION DES SERVICES**

L'Application est un outil dédié à la gestion des contenus du Client. Elle comprend une interface personnalisable selon les critères et la charte graphique du Client. L'Application offre un certain nombre de fonctionnalités, dont :

- La possibilité d'adresser des contenus digitaux (photos, vidéos, textes, nouveaux produits, offres exclusives)
- L'envoi d'invitations personnalisées,
- Créer et animer des communautés,
- Un service de conciergerie pour créer une communication directe avec l'Utilisateur.

Cette liste n'est pas exhaustive, de nouvelles fonctionnalités peuvent être proposées et les fonctionnalités existantes peuvent être modifiées en fonction de contraintes techniques et/ou légales. VM France en informera le Client dans les meilleurs délais.

Les Services comprennent l'aide à l'installation, l'hébergement, la formation, l'assistance technique et la maintenance corrective et évolutive de l'Application. Ces Services sont décrits dans les annexes techniques.

Pour assurer un bon fonctionnement de l'Application, le Client bénéficie de services de maintenance standard dont la description figure en annexe des CGU. S'il souhaite bénéficier de conditions de maintenance supérieures aux conditions standards proposées, le Client et VM France conviendront de conditions particulières qui feront l'objet d'un accord spécifique séparé.

### **IV. ADAPTATION - ACCES A L'APPLICATION – HEBERGEMENT – SECURITE**

Le Client établit un cahier des charges pour décrire les fonctionnalités qu'il choisit et les critères d'adaptation de l'Application qu'il souhaite.

Puis, VM France établit un devis. En cas de demande spécifique du Client ou de nécessité de réaliser une Etude spécifique ou un prototype, un devis sera également proposé.

L'Adaptation de l'Application porte, notamment, sur :

- L'écran de lancement de l'Application pour la personnaliser à l'image du Client,
- Les paramétrages,
- La création de templates adaptés aux demandes du Client,
- La navigation,
- Les types de contenus retenus par le Client (films, photos etc)

L'accès à l'Application suppose un identifiant et un mot de passe, choisis par le Client. Il doit en assurer la confidentialité et les modifier régulièrement pour assurer la sécurité de l'accès. VM France ne connaît pas les identifiants et les mots de passe du Client.

Les prérequis techniques pour utiliser l'Application sont décrits dans l'annexe technique.

L'Application et les Données sont hébergées par un prestataire tiers, dont les conditions et les niveaux de disponibilité sont décrites à l'annexe « Hébergement ».

## **V. CONDITIONS FINANCIERES**

En cas de commercialisation de l'Application directement par VM France, le Client doit verser à VM France un acompte de cinquante (50) % du prix total de la commande au jour du bon de commande. L'acompte est indispensable pour le lancement de l'Adaptation de l'Application.

Le solde, soit cinquante (50) % du prix de la commande doit être payé par le Client à la date indiquée sur la facture de VM France avant la livraison de l'Application. Aucune Application ne sera livrée si le prix total de la commande n'est pas payé préalablement par le Client.

Sauf annulation de la commande par VM France pour des raisons qui lui seraient strictement imputables, l'acompte est conservé par VM France.

En cas de commercialisation de l'Application par un Partenaire les prix correspondants aux Services d'Adaptation, d'hébergement, d'assistance technique et d'installation de l'Application sont payés auprès du Partenaire.

Le Client paie à directement VM France le coût des Etudes ou prototypes ainsi que les Services de formation et de maintenance corrective de l'Application et de maintenance évolutive de l'Application.

En cas de demande de réalisation d'une Etude ou d'un prototype, le Client paie la totalité du prix à la commande. Le prix de l'Etude ou du prototype sera conservé par VM France en cas d'annulation de la commande par le Client pour quelque raison que ce soit.

La maintenance annuelle est payable à l'avance pour l'année en cours, au prorata du nombre de jours restant à courir jusqu'à la fin de l'année civile.

Les prix sont exprimés en euros (€) et hors taxes. Le Client prend à sa charge les éventuels coûts de taux de change. Ce prix est majoré des taxes applicables incluant la TVA en vigueur au jour de la livraison, applicable en France ou dans le pays du Client, le cas échéant ainsi que des frais de transport et les droits de douane.

VM France pourra réviser les prix à tout moment si les conditions économiques le justifient. Dans ce cas, les nouveaux prix seront applicables à la maintenance annuelle en cours et aux futures commandes.

Le prix de la maintenance annuelle sera révisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et le nouveau taux de maintenance s'appliquera à la facture correspondante.

Concernant la Formation, le prix de la licence comprend une session de formation initiale de deux heures qui est délivrée en France. Toute demande supplémentaire de formation sera facturée ainsi que toute demande de formation pour des sessions situées hors du territoire métropolitain français.

Les prix ne comprennent pas les frais de voyage et de séjours (déplacements, restauration, hôtel) qui sont facturés en sus avec présentation des justificatifs.

Le paiement est effectué exclusivement en euros et par virement sur le compte bancaire de VM France.

Le non-respect de cette obligation de paiement emporte automatiquement l'application de pénalités de retard au profit de VM France. Les pénalités de retard équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Ce taux est appliqué sur le montant toutes taxes comprises de la facture.

Par ailleurs, une indemnité de recouvrement d'un montant minimal de quarante (40) euros (€) sera due à VM France pour frais de recouvrement, à l'occasion de toute retard de paiement. Ce montant pourra être majoré en fonction des frais réels de recouvrement qui seraient engagés par VM France jusqu'à l'encaissement complet des sommes dues.

## **VI. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### 6.1 Propriété des droits sur l'Application et sur les Etudes

VM France garantit au Client qu'il est titulaire des droits de propriété sur l'Application et sa Documentation et de droits d'exploitation et de reproduction de certains composants de l'Application et qu'il peut en conséquence librement concéder au Client une licence d'utilisation de l'Application prévue au point 6.3.

La concession d'une licence d'utilisation de l'Application n'entraîne pas de transfert des droits de propriété au profit du Client. L'Application reste la propriété de VM France, quel que soit la forme, le langage, le support du programme ou la langue utilisée.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement, notamment, par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété intellectuelle de VM France sur l'Application.



VM France est propriétaire des droits sur les Etudes et ne transfère aucune propriété au Client. Le Client ne peut pas utiliser les Etudes à d'autres fins que l'évaluation de l'Application.

## 6.2 Propriété des droits sur le Contenu

Le Client garantit VM France qu'il est titulaire des droits sur le Contenu qu'il transfère dans l'Application. Il dégage VM France de toute responsabilité sur le Contenu et les Données qui sont transférées dans l'Application et hébergées. Le Client garantit VM France que les Données respectent la réglementation en vigueur et qu'il n'héberge ou ne transmet aucun contenu contrefaisant, diffamatoire, données sensibles (origines raciales ou ethniques, opinions philosophiques, politiques, syndicales, religieuses, vie sexuelle ou santé des personnes) ou de toute autres manières illégales violant les droits au respect de la vie privée.

## 6.3 Concession d'une licence d'utilisation de l'Application au Client

Sous réserve du paiement des prix, VM France accorde au Client, qui l'accepte, le droit d'utiliser l'Application et sa Documentation associée, dans le Territoire. Ce droit d'utilisation s'entend d'un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable et d'une utilisation de l'Application exclusivement sur la Tablette d'origine.

Pour les besoins de l'utilisation de l'Application et de son déploiement à l'égard des Utilisateurs, le Client a le droit de reproduire l'Application pour faire une seule copie sur un système de gestion de bases de données ainsi qu'une copie de sauvegarde pour préserver son utilisation. Ces copies doivent être clairement identifiées comme copies de sauvegarde et mentionner la propriété de VM France. L'Application ne peut faire l'objet d'aucune autre reproduction, sous quelque forme que ce soit. Le droit d'utilisation est concédé exclusivement sous forme de code objet pour ses besoins d'organisation du Contenu du Client dans la limite des droits concédés.

Dans le cas où le Client souhaiterait procéder à la décompilation du logiciel composant l'Application dans un but d'interopérabilité, les Parties conviendront ensemble et préalablement des conditions d'exécution de cette opération.

Le droit d'utilisation est concédé pour la durée des droits d'auteurs de de la version de l'Application.

Sous réserve que le Client souscrive aux Services de maintenance de l'Application, il bénéficiera du droit d'utilisation des corrections apportées à l'Application et des nouvelles versions de l'Application.

VM France se réserve tous les droits de traduction, d'arrangement, d'interfaçage, de portage, de migration, de transformation, de modification, de correction des erreurs, de mise sur le marché de l'Application.

VM France informera le Client d'une éventuelle évolution de l'exploitation vers un mode Saas, afin que ce dernier organise la migration de l'utilisation de l'Application pour se conformer aux nouvelles conditions proposées. En cas d'évolution de l'Application vers un mode Saas, VM

France se réserve la possibilité de cesser le support de la version en cours, ce que le Client accepte expressément d'ores et déjà.

VM France envoie au Client un lien contenant l'Application pour lui permettre de l'installer sur un ou plusieurs postes pour utiliser les fonctionnalités.

Le Client n'est pas autorisé à héberger l'Application auprès du prestataire informatique de son choix, sauf accord contraire.

En tout état de cause, l'Application doit être utilisée :

- Conformément aux stipulations des documents contractuels,
- Pour les seuls besoins du Client, à l'exclusion de tout tiers,
- Sur une configuration agréée conformément aux dispositions de la Documentation.

Toute utilisation de l'Application en dehors des hypothèses visées ci-dessus constitue une atteinte aux droits d'exploitation de l'Application.

L'Application peut intégrer des technologies tierces appartenant à d'autres éditeurs. Les droits concédés sur ces technologies sont soumis au respect de différents droits et obligations qui s'imposent aux Clients et aux utilisateurs. A défaut de respect de ces droits et obligations, VM France s'autorise à prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser les troubles observés.

#### 6.4 Garantie de jouissance paisible

VM France garantit au Client la jouissance paisible de l'utilisation de l'Application.

En cas de réclamation portant sur la contrefaçon par l'Application d'un droit de propriété intellectuelle, VM France pourra, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque de l'Application, soit obtenir pour le Client un droit d'utilisation, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- le Client doit avoir accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes des présentes,
- le Client doit avoir notifié à VM France dans les meilleurs délais et par lettre recommandée avec avis de réception, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette allégation,
- le Client doit collaborer loyalement avec VM France en lui fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires afin de permettre à VM France d'être en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client.

Pour le cas où la contestation du tiers alléguant d'une contrefaçon se conclurait par une décision de justice, ayant autorité de chose jugée au principal et passée en force de chose jugée, entrant en voie de condamnation pécuniaire à l'égard du Client, VM France indemniserait ce dernier du montant de la condamnation à dommages-intérêts prononcée en principal et intérêts, sous réserve de la justification de l'encaissement par le tiers du montant de la condamnation versé par le Client.

Dans le cas où VM France ne peut raisonnablement modifier, remplacer ou obtenir pour le Client une licence d'utilisation sur l'Application, les Parties pourront décider d'un commun accord de mettre fin au droit d'utilisation de l'Application



Quel que soit le fondement de la responsabilité de VM France, elle sera limitée au montant facturé et encaissé par VM France pour le service à l'origine du dommage prouvé.

VM France n'assumera aucune responsabilité dans le cas où les allégations seraient relatives à:

- l'utilisation d'une version de l'Application autre que la version en cours et non modifiée, si la condamnation aurait pu être évitée par l'utilisation de la version en cours et non modifiée ;
- la combinaison et la mise en œuvre ou l'utilisation de l'Application avec des programmes non fournis par VM France ;
- l'utilisation de l'Application sur un autre support/media que la Tablette d'origine.

Les dispositions du présent article définissent l'intégralité des obligations de VM France en matière de contrefaçon ou de concurrence déloyale de droit d'auteur du fait de l'utilisation de l'Application.

## **VII.PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

VM France s'engage tant en qualité de Responsable de traitement qu'en qualité de sous-traitant à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et en, particulier, le règlement (UE) du 27 avril 2016.

### 7.1 Données personnelles des Clients collectées par VM France

Dans le cadre de la promotion et de la concession d'une licence d'utilisation de l'Application, VM France traite des données personnelles du Client que sont les données d'identification et d'adresse des représentants de Clients (civilité, nom, prénom, numéro de téléphone, adresse email.)

Les données collectées sont traitées pour les finalités suivantes :

- La prospection commerciale,
- Organiser les opérations de marketing direct,
- La gestion des clients (commandes, contrats, factures, suivi de la relation clients ...)
- Statistiques commerciales,
- Actualisation de fichiers de prospection,
- La gestion de demandes de droits d'accès, de rectification ou d'opposition, de portabilité, de retrait,
- La gestion des impayés,
- La gestion des avis des personnes sur l'Application et sur les Services.

Les données relatives à la gestion des prospects sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter du dernier contact émanant du prospect.

Les données relatives à la gestion des clients sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données personnelles qui permettent d'établir la preuve d'un droit, d'un contrat ou sont conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique

d'archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées, conformément aux dispositions en vigueur (notamment mais non exclusivement celles prévues par le code de commerce, le code civil et le code de la consommation).

La politique de protection des données personnelles est présentée sur le site à l'adresse [www.oberion.paris](http://www.oberion.paris).

## 7.2 Données personnelles du Client et des Utilisateurs traitées par le Client

VM France ne traite et n'a accès à aucune Données Personnelles du Client ou des Utilisateurs.

Le Client a la qualité de Responsable de Traitement au sens du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 et de la loi relative à la protection des données personnelles du 21 juin 2018. VM France a la qualité de sous-traitant. Le Client est seul responsable du traitement des données personnelles qu'il traite, transfère dans l'Application et qui sont hébergées par VM France.

### Sécurité

VM France fait héberger l'Application par un sous-traitant qui est expressément autorisé par le Client. Les conditions de l'hébergement et de la sécurité sont décrites à l'annexe technique « hébergement ».

### Sous-traitance ultérieure

VM France s'engage à respecter les dispositions de l'article 25.2 du Règlement cité.

### Droit d'information des personnes concernées

Il appartient au Client de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données.

### Exercice des droits des personnes concernées

Il appartient au Client de mettre en œuvre tous les moyens pour répondre aux demandes des personnes concernées. Il pourra demander à VM France de l'aider à exercer ces droits moyennant un devis spécifique et sous réserve que VM France puisse avoir accès aux données personnelles.

Notification des violations de données à caractère personnel VM France s'engage à notifier au Client toute violation de données à caractère personnel dans un délai de quarante-huit (48) heures après en avoir pris connaissance et par l'envoi d'un mail confirmé par un courrier. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

Assistance du sous-traitant dans le cadre du respect par le responsable de traitement de ses obligations

VM France peut assister le Client, à sa demande, pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données.

VM France peut assister le Client, à sa demande, dans le cadre de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

### **VIII.GARANTIES – RESPONSABILITE**

L'accès et l'utilisation de l'Application se font aux risques et périls du Client et de l'Utilisateur.

L'Application est fournie en l'état et sans garantie quelle qu'elle soit.

Il appartient au Client et à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ ou logiciels stockés sur ses équipements informatiques et téléphoniques contre toute atteinte.

La sécurité des transmissions via Internet ne pouvant être garantie, VM France ne saurait être tenue pour responsable de l'accès du Client et des Utilisateurs à Internet, de toute interception ou interruption des communications sur Internet, ni des altérations ou pertes de données survenant lors de l'utilisation d'Internet. Si une atteinte à la sécurité est suspectée, et afin de protéger le Client et ses données, VM France pourra suspendre immédiatement l'utilisation par le Client de l'Application via Internet, sans préavis, le temps de réaliser les investigations nécessaires. Dans ce cas, VM France en informera immédiatement le Client par écrit.

VM France ne peut être tenue pour responsable :

- en cas de défaut, de perte, de retard ou d'erreur de transmission de données qui sont indépendants de sa volonté;
- de l'envoi de messages et/ou de données et à une adresse fautive, erronée ou incomplète ;
- si des données ne lui parvenaient pas, pour quelque raison que ce soit, ou si les données qu'elle reçoit étaient illisibles ou impossibles à traiter ;
- au cas où l'Utilisateur/le Client ne parvenait à accéder ou à utiliser l'Application et/ou les Services pour quelque raison que ce soit ;
- si, pour quelque raison que ce soit, la connexion devait être interrompue.

Par ailleurs, VM FRANCE décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de la Tablette et/ou d'incident lié à l'utilisation de la Tablette lors de l'utilisation de l'Application. VM FRANCE ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage, de quelque nature que ce soit, causé aux Clients et aux Utilisateurs, à leurs terminaux, à leurs équipements informatiques et téléphoniques et aux données qui y sont stockées ni des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Dans tous les cas, VM France ne pourra être tenue responsable pour non-respect des dispositions réglementaires et/ou législatives en vigueur dans le pays d'utilisation de l'Application autre que la France.

VM France est soumise à une obligation de moyen et au cas où sa responsabilité serait engagée au titre de l'Application, sur quelque fondement que ce soit, il est convenu que l'indemnisation cumulée qui pourrait être réclamée à VM France au titre dommages subis par le Client, sera limitée aux sommes payées par le Client au cours des 6 derniers mois au titre du Service à l'origine du dommage. VM France n'est pas responsable en cas de dommage indirect. La limitation de responsabilité et d'indemnisation ne s'applique pas aux dommages subis par le Client du fait d'une faute dolosive de VM France ou de l'un de ses employés.

## **IX. RESILIATION**

VM France pourra mettre fin aux CGU et le Client n'aura plus la possibilité d'utiliser l'Application en cas de violation par le Client des présentes CGU. La résiliation prendra effet à l'issue d'un délai de trente (30) jours calendaires de réception de la LRAR de VM France qui notifie le manquement et si le Client n'apporte pas la preuve d'y avoir totalement remédié.

## **X. FORCE MAJEURE**

Ni VM France, ni le Client ne saurait être tenu responsable de toute inexécution, de la non-exécution ou d'un retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les CGU et/ou dans les commandes qui aurait pour origine un cas de force majeure.

En cas d'évènement de force majeure, l'utilisation de l'Application et/ou la réalisation des Services au titre des CGU pourront être suspendus pendant un délai n'excédant pas deux mois. La Partie qui subit l'évènement devra notifier à l'autre Partie l'existence du cas de force majeure. Cette notification entrainera la suspension des présentes pendant le délai mentionné au courrier de notification, ce délai ne pouvant excéder deux mois.

Si à l'issue de ce délai, le cas de force majeure persiste, la Partie la plus diligente pourra notifier à l'autre Partie la résiliation des présentes. La résiliation prendra effet au jour de la notification. En toute hypothèse, aucune somme versée par le Client ne sera remboursée par VM France. Au titre du présent article, les Parties écartent toute possibilité de résolution des CGU.

La force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code Civil. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : par exemple les grèves totales ou partielles, épidémie, pandémie, émeutes, troubles civils, insurrections, guerres, intempéries, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, problème d'approvisionnement en énergie, blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications et tout autre cas indépendant de la volonté des Parties empêchant l'exécution normale des Services.

## **XI. DISPOSITIONS GENERALES**

Si l'une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable ou est invalidée pour une quelconque raison, cette invalidité n'affectera pas l'application ou la validité des autres dispositions des conditions générales, celle invalidé ou jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible après concertation entre les parties.

VM France pourra faire état du nom du Client pour la promotion de l'Application et de ses Services.

Le Client accepte que VM France cite son nom, sa dénomination sociale, un logo ou une marque déposée par le Client sur tout support média, dont le site internet de VM France, et ce sans limitation de territoire ni de durée. VM France s'engage à respecter strictement la charte graphique du Client. Ce dernier pourra demander à VM France de vérifier la communication qui est faite en utilisant son nom.

## **XII. LITIGES – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

En cas de litige entre VM France et le Client sur l'Application, ce dernier s'adressera en priorité à VM France pour trouver une solution amiable. La recherche d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en justice.

TOUTE DIFFICULTE RELATIVE A L'INTERPRETATION OU A L'EXECUTION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES RELEVRA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU LIEU DU SIEGE SOCIAL DE VM France, QUEL QUE SOIT LE LIEU D'EXECUTION DES CONDITIONS GENERALES, LE DOMICILE DU DEFENDEUR OU LE MODE DEREGLEMENT, MEME DANS LE CAS D'UN APPEL EN GARANTIE, D'UNE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'UNE PROCEDURE EN REFERE.